

Communiqué de presse - Bobigny, le 13 octobre 2020

Le Département de la Seine-Saint-Denis doublement labellisé en matière de diversité et d'égalité professionnelle

A l'occasion de sa Rencontre annuelle contre les discriminations, le Département de la Seine-Saint-Denis a annoncé, par la voix de son président Stéphane Troussel, devenir doublement titulaire du Label Diversité et du Label Egalité professionnelle. Premier Département doublement labellisé, la Seine-Saint-Denis est ainsi récompensée pour son engagement de longue date dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité femmes-hommes.

En obtenant cette année le Label Egalité Professionnelle, et en renouvelant le Label Diversité dont il disposait déjà, le Département de Seine-Saint-Denis est désormais le premier Département de France détenteur de ces deux Labels. Cette décision officielle a été rendue par l'organisme certificateur AFNOR à la suite d'un long processus d'audit des services départementaux, conclu par l'audition d'une délégation du Département devant une commission nationale qui s'est tenue la semaine dernière.

Ce processus très complet a permis aux auditeur.rice.s de s'assurer de l'engagement plein et entier de la collectivité dans la démarche : des personnels issus de l'ensemble des services départementaux ont été audités, des visites sur le terrain ont eu lieu, un grand nombre de documents ont été transmis... Tant sur le volet diversité qu'égalité professionnelle, les auditeur.rice.s n'ont relevé aucun point d'insuffisance de la part du Département de la Seine-Saint-Denis.

Des engagements très concrets

Sur le volet diversité, le Département a mis en place depuis 2018 une cellule « Alerte discriminations » pour les agent.e.s, et a signé la Charte d'engagement LGBT+ de l'Autre Cercle, visant à créer un environnement de travail inclusif pour tou.te.s les agent.e.s, quelle que soit leur orientation sexuelle. En mai, la collectivité a par ailleurs publié les résultats de son « baromètre des discriminations » en Seine-Saint-Denis, ayant permis d'objectiver le sentiment et l'expérience de discriminations des Séquano-Dionysiennes et des Séquano-Dionysiens.

En matière d'égalité professionnelle, le Département propose à ses agent.e.s l'accès à une permanence contre les violences conjugales assurée par le Centre d'Information des Femmes et

Familles (CIDFF). Est également défini un protocole interne de lutte contre le harcèlement sexuel prévoyant notamment une cellule d'écoute spécifique. Au travers de ses « Engagements pour l'égalité professionnelle » le Département de la Seine-Saint-Denis vise enfin à supprimer les écarts de rémunération et de déroulement de carrière ou encore à renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

« C'est une grande fierté d'apprendre la double labellisation Diversité et Egalité Professionnelle de notre Département. Il s'agit d'une reconnaissance de notre engagement de longue date sur ces dossiers que nous jugeons prioritaires. C'est aussi le fruit de l'exigence et de la volonté de toujours nous améliorer, que nous portons avec Pascale Labbé, conseillère déléguée à l'égalité femmes-hommes et en charge de l'Observatoire des violences faites aux femmes, et Silvia Capanema, vice-présidente à la jeunesse et à la lutte contre les discriminations. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82